



PROJET D'INTERVENTION

DE LA DELEGATION SENEGALAISE

.....

AU DEBAT GENERAL DE LA SIXIEME COMMISSION

.....

POINT 109 :

**MESURES VISANT A ELIMINER
LE TERRORISME INTERNATIONAL**

Monsieur le Président,

Je voudrais à l'instar de mes prédécesseurs vous féliciter pour votre accession à la tête de la sixième commission ainsi que tous les membres du bureau tout en vous assurant du soutien de ma délégation pour la bonne conduite de nos travaux.

Mes félicitations vont aussi à l'endroit de la Division de codification du Bureau des Affaires juridiques des Nations Unies pour son appui inestimable.

Ceci dit, ma délégation souscrit aux déclarations faites par l'Algérie au nom du **Groupe africain**, par l'Iran au nom du **Mouvement des non-alignés (NAM)** et par l'Arabie Saoudite au nom des pays de l'**Organisation de Coopération islamique (OCI)**.

Monsieur le Président,

Permettez-moi, en guise d'introduction à mon propos sur ce point 109 concernant les mesures visant à éliminer le terrorisme international, de saluer la mémoire de tous ceux qui encore, ces derniers temps, sont tombés du fait des attaques terroristes qui deviennent de plus en plus pernicieuses, imprévisibles et ciblées. Ces actes restent des actes de terreur dont l'objectif ultime est de créer une instabilité générale par une psychose collective.

Monsieur le Président,

Ma délégation condamne énergiquement cet horrible phénomène que constitue le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations jugées criminelles et injustifiables quels qu'en soient les lieux et les auteurs.

Monsieur le président,

Ma délégation est d'avis qu'il devient de plus en plus impératif de travailler en synergie, mais aussi de mettre rigoureusement et en application toutes dispositions des résolutions et recommandations des différents organismes chargés de la prévention et de la lutte contre le terrorisme.

Les actions à mener sont bien connues et doivent trouver leur matérialisation dans plusieurs domaines dont les plus importants en mon sens sont : la lutte contre le financement du terrorisme et l'importance du renforcement de la coopération entre Etats et entités qui luttent contre le terrorisme.

Mr Le Président,

Pour ce qui concerne le financement du terrorisme, force est de noter que beaucoup de progrès ont été réalisés ; toutefois il nous reste encore des efforts à faire pour véritablement couper les

organisations terroristes de leurs moyens financiers. Ainsi une collaboration horizontale et verticale (entre les Etats et avec le secteur privé) s'avère nécessaire en vue de s'attaquer aux sources de financement diversifiées du terrorisme. La première faiblesse qui vient à l'esprit est le paiement de rançons.

D'autres sources de financement ont trait à la criminalité transnationale organisée avec son cortège de trafic d'armes et de stupéfiants, la traite d'êtres humains, et le commerce illicite de ressources naturelles de toutes sortes y compris le pétrole. A ce propos, il est urgent que tous les Etats joignent leurs efforts pour mettre fin à la livraison de pétrole et de produits dérivés aux groupes terroristes tels que Daesh et ses alliés.

Outre ces obligations d'ordre opérationnel, liées à la lutte contre les financements, Il nous importe en tant qu'Etats membres, de redoubler d'effort en termes de partage d'information, de renforcement de la coopération qui ne doit pas seulement rester à l'échelle des Etats mais bien aussi au niveau de toutes les structures pour régler le problème des combattants terroristes étrangers et nous acquitter de nos obligations légales.

Mr Le Président, ma délégation soutient qu'il est temps que nous légiférions tous sans exception sur ce que je voudrais appeler l'arsenal légal, foncier, économique et cybercriminel afin de

comblent les vides juridiques qui constituent autant de failles en faveur de la préparation et de la multiplication d'actes terroristes.

Mr Le Président,

Au niveau national, le Sénégal continue de renforcer son dispositif juridique de lutte contre le terrorisme tant au plan de la réponse sécuritaire qu'au niveau la lutte contre le financement du terrorisme.

La Cellule Nationale de traitement des informations financières (CENTIF) relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux est à fond dans sa nouvelle mission de lutte contre le financement du terrorisme, de même que la cellule antiterroriste récemment instituée par décret présidentiel est à pied d'œuvre et a à son actif quelques actions salvatrices au niveau de la prévention par des arrestations qui présagent de son efficacité.

Monsieur le président,

Ma délégation se félicite de la mise sur pied le 15 juin dernier, du bureau des nations unies contre le terrorisme qui constitue une importante réforme institutionnelle dont l'une des missions essentielles, est d'aider les Etats membres à mettre en œuvre les quatre piliers de la Stratégie Antiterroriste Mondiale des Nations Unies, en assurant une meilleure coordination et cohérence sur l'ensemble du système onusien.

Je voudrais aussi féliciter tous les Comites, les organes, les équipes qui œuvrent d'arrache-pied pour hisser la lutte et la prévention contre le terrorisme vers les sommets de l'efficacité. Le chemin est encore long mais le succès est au bout de cette persévérance faite d'échanges, de coopération, de stratégie et d'actions communes. D'où toute la pertinence et la nécessité de nous accorder, nous Etats membres, sur la mise en œuvre d'une convention internationale contre le terrorisme afin de pouvoir fédérer nos efforts et harmoniser nos armes et moyens pour être plus efficace dans notre combat contre le terrorisme. Je me réjouis tout aussi du rapport du secrétaire général sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international ainsi que des avancées notoires réalisées par le Groupe Ad hoc dans le cadre de la préparation de la conférence de haut niveau sur le terrorisme qui est pour nous une lueur d'espoir qui nous illuminera le chemin devant nous mener vers la mise sur pied d'une convention internationale soutenue par l'ensemble de la communauté internationale.

Enfin, je voudrais, pour conclure citer son Excellence Mr Macky Sall, président de la République du Sénégal qui a déclaré lors de la 72^{eme} session de l'AG : "je condamne fermement le terrorisme, partout où il frappe. Rien, encore moins la religion, ne saurait justifier le fanatisme violent.

Nous sommes tous concernés par la menace terroriste. Nous avons, en conséquence, la responsabilité de travailler ensemble à la recherche de solutions concertées contre ce fléau ”.

C'est d'ailleurs l'objet du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, dont la quatrième édition se tiendra les 13 et 14 novembre 2017.

Entre autres sujets, ce Forum portera sur la réponse doctrinale de l'islam à l'extrémisme violent.

Enfin, Mr le Président, permettez-moi de préciser que l'islam ne doit pas être assimilé à la violence. Nous ne pouvons accepter que les musulmans soient tenus pour responsables une violence dont ils sont eux-mêmes victimes. Gardons tous à l'esprit que la lutte contre le terrorisme ne doit pas nous mener à la même barbarie que les terroristes et que cette lutte ne saurait servir de prétexte pour persécuter des peuples ou des communautés entières. Veillons à ce que toutes nos décisions et actions s'inscrivent dans le plein respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Je vous remercie. /.